

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Mobilisation de l'expertise technique pour la mise en place d'un mécanisme de financement des infrastructures d'assainissement

**Numéro du projet :
G-018121-001**

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Mission du contractant	5
3.	Conception	8
4.	Concept de ressources humaines	8
5.	Consignes de calcul	10
6.	Les contributions du programme Mali Sanya.....	13
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	13
8.	Annexes	14

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et de Contrôle de Pollution et des Nuisances
JE	Jour (s) d'expert·e
MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
PNA	Politique Nationale de l'Assainissement
ODD	Objectif du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
SIC	Syndicat Intercommunal
SNEDD	Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable
STEFI	Suivi Technique et Financier
TdR	<i>Termes de Référence</i>

1. Contexte

La Politique Nationale d'Assainissement (PNA) est conçue pour permettre une gestion intégrée des interventions des différents acteurs clés de l'assainissement, l'atteinte des OMD et autres objectifs en matière d'assainissement contenus dans d'autres documents cadres du Mali. L'évaluation de la PNA (2009) a montré que les objectifs du millénaire pour le développement (MDG) en matière d'assainissement n'ont pas été atteints tant en milieu rural qu'urbain. Le Mali connaît encore un taux d'accès à l'assainissement relativement bas. Au niveau national, le taux d'accès à l'assainissement de base est de 45% avec une disparité entre les milieux urbains (56%) et ruraux (37%).

Il en résulte des problèmes écologiques importants et une mise en danger de la ressource vitale qu'est l'eau, polluée par les déchets, les eaux usées non traitées et les matières fécales provenant des latrines. Des possibilités se présentent grâce à la coopération technique désormais bien établie avec les partenaires maliens sur ce sujet, qui ont accordé une plus grande priorité à ce problème ces dernières années. Dans la stratégie actuelle du gouvernement malien pour le développement économique (Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable, SNEDD 2024-2033), l'amélioration des services de base figure parmi les axes stratégiques. D'ici 2030, 100 % de la population devrait avoir accès à des services d'assainissement de base. Des mesures sectorielles visant à renforcer les capacités d'adaptation et la résilience sont également inscrites dans la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. Enfin, le processus de décentralisation et la planification communale qui y est associée conduisent à la prise en charge des investissements dans le domaine de l'élimination des déchets par les collectivités territoriales. Le secteur privé au Mali offre un potentiel dans le domaine de l'élimination des déchets et de l'économie circulaire.

Le Mali à l'instar de plusieurs pays africains ambitionne d'atteindre à l'horizon 2030, l'ODD 6: "l'accès universel à l'eau potable et à un assainissement adéquat". L'atteinte de cet objectif nécessite l'accélération du rythme de réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement et la mise en place d'un cadre institutionnel performant à tous les niveaux pour résoudre le problème central qui se décrit comme suit : l'élimination insuffisante et désordonnée des déchets, des eaux usées et excréments pollue l'environnement et entrave le développement des centres semi-urbains et des petites villes en raison de l'absence de services de base. Ceci demande un investissement massif pour la planification, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'assainissement en milieu rural et semi-urbain.

Le module se concentre directement sur les changements nécessaires dans le domaine de l'élimination des déchets, des eaux usées et excréments en termes d'amélioration de la base de connaissances, des chaînes de valeur dans le domaine de l'économie circulaire, du marché du travail correspondant et de l'information de la population.

Objectifs, groupe cible, hypothèses d'impact et indicateurs

Objectif du module : La gestion des eaux pluviales, des eaux usées, des boues fécales et des déchets de la population de certaines petites villes du Mali est améliorée dans le sens d'une économie circulaire durable et résiliente au changement climatique.

Groupes Cibles : Les groupes cibles du module sont les 1 463 395 habitants (dont environ 51 % de femmes) des 42 communes partenaires qui bénéficient des services des 6 syndicats intercommunaux. Les groupes cibles pour la formation professionnelle dans le sous-secteur des déchets solides sont en particulier les femmes et les jeunes qui travaillent actuellement dans le secteur informel.

Les intermédiaires sont les syndicats intercommunaux et les acteurs au niveau communal : maires, conseillers municipaux (dont des femmes), responsables financiers, cinq secrétaires généraux et quatre techniciens des syndicats intercommunaux. Ces intermédiaires sont chargés de la gestion des projets dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et des déchets dans leurs communes membres et veillent à ce que les femmes participent davantage au processus décisionnel. Les intermédiaires sont aussi les cadres techniques des conseils régionaux, des agences régionales et des autorités publiques déconcentrées à différents niveaux, ou encore les agences de contrôle de l'Agence de suivi technique et financier (STEFI) dans les régions d'intervention, ainsi que les collaborateurs de l'autorité de régulation (régulation urbaine de l'eau). Les intermédiaires atteignent également le groupe cible susmentionné.

Le projet intervient précisément dans **trois champs d'action (output)** :

Output 1 vise à développer les conditions institutionnelles et à soutenir la mise en place d'un mécanisme de financement tout en élargissant la base de connaissances sur le secteur et en permettant ainsi un financement ciblé et fournir à la population des informations complètes sur les modes de consommation et de comportement respectueux de l'environnement. Les installations pilotes et les mesures de formation continue associées peuvent servir de base concrète et exemplaire pour une large diffusion de mesures similaires pouvant être soutenues par un mécanisme de financement public. Une large information de la population sur une gestion des eaux usées et des déchets économiquement durable et respectueuse de l'environnement et du climat permet d'accroître la durabilité globale des mesures.

Hypothèses d'impact : un mécanisme de financement des infrastructures hydrauliques est déjà en place au Mali. Dans le sous-secteur de l'assainissement, on constate la prédominance de l'ATPC. Néanmoins l'accès à l'assainissement adéquat reste très faible. Il est crucial de construire des infrastructures adaptées pour augmenter le taux d'accès surtout en vue de l'atteinte de l'ODD 6. À moyen terme, ce mécanisme de financement peut produire un plan directeur national, aider à mobiliser les financements et aboutir aux investissements massifs pour la réalisation d'ouvrages nécessaires (mise à l'échelle). L'implication du secteur privé permettrait de promouvoir la réalisation d'infrastructures et de services publics financièrement viables.

Output 2 met l'accent sur l'amélioration des chaînes de valeur dans l'économie circulaire. Les installations décentralisées pour une meilleure gestion des déchets solides et liquides peuvent être construites et conduire à une amélioration notable de la situation sanitaire en évitant notamment la pollution. La construction et la mise en service exemplaires de certaines de ces installations pilotes sont possibles grâce aux fonds du projet.

Hypothèses d'impact : La récupération de matières recyclables et d'énergie à partir des flux de matières dans le sens des approches de l'économie circulaire peut offrir des incitations supplémentaires pour rendre rentables des modèles d'exploitation et d'affaires innovants.

Output 3 vise à développer les compétences des acteurs, en particulier les femmes et les jeunes, et à les professionnaliser dans le domaine de l'économie circulaire création de richesse et d'emploi. Le secteur privé s'intéresse à l'économie circulaire et est prêt à investir, notamment si une main-d'œuvre qualifiée est disponible. Ainsi, l'exploitation professionnelle et durable des installations peut être assurée par des personnes qualifiées grâce aux mesures de formation développées dans le cadre du projet. Il existe des opportunités commerciales dans l'économie circulaire, mais elles ne sont souvent pas saisies, en particulier par les femmes et les jeunes, car ils ne disposent pas de la formation nécessaire. Les modules de

formation peuvent également aider les femmes et les jeunes à créer de petites entreprises viables ou à postuler avec succès à des emplois existants sur le marché du travail.

Hypothèses d'impact : Les actions de renforcement des compétences des personnes qui travaillent actuellement dans le secteur informel ou les compétences des micro-entreprises permettent de développer et de fournir avec succès des produits et des services de qualité respectueux de l'environnement. La formalisation des entreprises et la création de start-up valorisant les matériaux recyclés sont spécifiquement axés sur les besoins des femmes, étant donné qu'elles travaillent majoritairement dans le recyclage des déchets. Les fossés, caniveaux et canalisations d'égouts obstrués par des déchets contribuent à aggraver les dégâts causés par les inondations lors de fortes pluies. Ces précipitations sont de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique. Le méthane provenant des eaux usées, les eaux polluées par des déchets organiques et la combustion des déchets favorisent le changement climatique. L'information de la population et la mise en place de mesures concrètes pour le nettoyage des fossés de drainage des eaux pluviales, des caniveaux, etc. contribuent à une meilleure résilience face aux fortes précipitations. Ces mesures contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autres mesures néfastes au changement climatique.

A regard des hypothèses d'impacts liés à l'output 1, le document du projet Mali Sanya II 2026-2027 a mis en évidence la nécessité de mener une étude de faisabilité sur les instruments de financement pour la planification, la construction et l'exploitation d'infrastructures de gestion des eaux usées et d'économie circulaire. Cette réforme va établir une base importante de départ pour la mise en place d'un mécanisme de financement pour travailler à l'échelle nationale et pouvoir mailler le territoire avec des équipements structurants, rendre le secteur plus efficace, rationaliser l'intervention publique, et encourager les investissements publics et privés (PPP).

2. Mission du contractant

Les présents TDR définissent les objectifs et résultats attendus tout en encadrant le déroulement de la mission. Les modalités de mise en œuvre sont néanmoins susceptibles d'évoluer et/ou faire l'objet d'ajustements au démarrage de la mission. Les éventuels changements seront décidés et formalisés en concertation avec le Directeur du programme Mali Sanya. Par ailleurs, le Mali fait face à des crises et à des défis majeurs tels que la faiblesse des institutions, le terrorisme, les conflits armés, etc. qu'il faudra prendre en considération et concevoir des programmes et interventions flexibles pouvant s'adapter aux évolutions rapides du contexte local.

2.1 Objectifs

L'objectif de la mission est d'appuyer le programme Mali Sanya à mener une étude de faisabilité sur les instruments de financement pour la planification, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'assainissement au Mali.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission sont :

- Analyser l'environnement institutionnel et dégager l'option favorable au mécanisme de financement ;
- Elaborer une stratégie de mobilisation de financement (financement interne et externe) et l'octroi de financement aux bénéficiaires ;

- Développer les instruments et standards du mécanisme de financement

2.3 Résultats attendus

Pour la prestation, trois (03) résultats sont attendus :

RA 1: Une analyse de l'environnement institutionnel est réalisée et une option du dispositif pour un mécanisme de financement du secteur de l'assainissement est proposée ;

RA 2: Une stratégie de mobilisation des ressources financières est élaborée

RA 3: Les instruments et des standards de mise en œuvre du fonds fiduciaires sont élaborés.

2.4 Contenu de l'intervention

La méthodologie suivante guidera la conduite des actions du contractant.

2.4.1 Première mission : Analyser l'environnement institutionnel et dégager l'option favorable au mécanisme de financement ;

Le Contractant sondera les possibilités de mise en place d'un fonds national pour le financement des projets d'infrastructure d'assainissement. Il devra proposer des options pour un mécanisme financier qui promeut la durabilité du système de financement. Il devra également analyser l'environnement institutionnel et sectoriel de l'assainissement en milieu rural, sonder les structures institutionnelles concernant leurs capacités de gestion d'un tel fonds fiduciaire et assurer la concertation des autres acteurs qui devraient être impliqués.

Les résultats de la première mission à savoir l'analyse de l'environnement institutionnel et la description de l'option proposée pour le mécanisme sont présentés et validés lors d'un atelier qui regroupera les responsables des institutions concernés et PTF du secteur pour avis. Cette étape ouvre la voie à la réalisation de la 2^{ème} mission « Elaboration d'une stratégie de mobilisation de financement ».

Livrables de la 1^{ère} mission

Les livrables suivants sont attendus :

- Un document d'état des lieux et d'analyse de l'environnement institutionnel
- Un document descriptif de l'option du dispositif pour un mécanisme de financement
- Un rapport de mission.

2.4.2 Deuxième mission : Elaborer une stratégie de mobilisation de financement (financement interne et externe) et l'octroi de financement aux bénéficiaires

Pour donner suite aux résultats de la première mission, une des options proposées sera retenue La faisabilité du dispositif de financement dépend non seulement de l'existence de sources de financement, mais également de la façon dont les ressources mobilisées sont canalisées à destination des utilisateurs. Ceci nécessite une gouvernance appropriée des procédures d'utilisation et d'affectation des ressources.

Le Contractant devra développer un processus stratégique qui permet de rassembler les ressources financières auprès des bailleurs et les allouer selon un principe de concurrence

sur la base de critères de sélection déterminés pour financer les investissements. Il devra définir l'organisation des acteurs et des procédures pour lever des fonds, incluant l'analyse des besoins, l'identification des sources (banques, investisseurs). La fin de la mission 2 doit aboutir à la réalisation d'un atelier qui réunira les responsables des mêmes institutions concernés par le 1^{er} atelier. L'objectif est d'apporter des amendements et valider le document de stratégie de mobilisation des ressources financières.

Livrables de la 2ème mission

Les livrables suivants sont attendus :

- Un document de stratégie de mobilisation des ressources financières,
- Un rapport de mission.

2.4.3 Troisième mission : Développer les instruments et standards du mécanisme de financement

Le Contractant devra définir les instruments du mécanisme de financement pour l'allocation des fonds. Il élaborera les outils de sélection pour les appels des projets à appuyer. Un aspect important sera d'assurer une contribution propre dans le financement des projets d'infrastructures afin de garantir une certaine pérennité et appropriation de l'infrastructure une contribution propre du demandeur doit être la condition préalable pour tout financement. Des lignes directrices (guidelines) donneront finalement de l'orientation pour les requêtes de fonds et devraient refléter les critères de sélection établis.

Activités à mener durant la 3ième mission

A l'intention des demandeurs de fonds, il faudra définir un mécanisme d'allocation des fonds qui se base sur les principes de bonne gouvernance et de concurrence. Le Consultant élaborera des critères de sélection transparents pour les projets à appuyer. Finalement il faudra développer des instruments et standards de mise en œuvre des financements pour servir de référentiel, faire respecter des exigences et assurer la bonne pratique pour la mise en œuvre du mécanisme. Ces instruments élaborés selon la stratégie de financement seront présentés dans leurs procédures d'exploitation lors d'un atelier dont les participants cibles sont les mêmes que les ateliers précédents mais un peu plus élargies à d'autres acteurs.

Livrables de la 3ième mission

Les livrables suivants sont attendus :

- Un guide de mobilisation des fonds
- Un recueil des standards existants
- Un manuel de procédures pour l'accompagnement technique et financier (concept de suivi, évaluation et rapportage des projets)
- Un rapport de mission.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Analyser l'environnement institutionnel et dégager l'option favorable au mécanisme de financement ;	3 mois après le début du contrat / Bamako / Chef de mission

Elaborer une stratégie de mobilisation de financement (financement interne et externe) et l'octroi de financement aux bénéficiaires ;	6 mois après le début du contrat / Bamako / Chef de mission
Développer les instruments et standards du mécanisme de financement	10 mois après le début du contrat / Bamako / Chef de mission

La période du contrat s'étend **du 12 mai 2026 au 30 mars 2027**. Le Contractant fera une restitution des résultats de chaque mission à l'équipe du programme Mali Sanya et à ses partenaires à travers trois (03) ateliers.

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Coopération (1.2) : Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants (pertinent) pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la coopération avec ces acteurs.

Pilotage : Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Processus : Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

4. Concept de ressources humaines

L'étude sera réalisée par un expert avec une expérience internationale sur les questions institutionnelles et disposant d'une bonne connaissance dans la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement ainsi que les questions de finances publiques.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Expert-e 1 :

Tâches de l'expert 1

- Responsabilité globale pour les lots de prestations (les 3 missions) fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Etablissement régulier de rapports dans les délais requis
- Gestion des aspects opérationnels de la mission ;
- Organisation et animation des rencontres, ateliers et consultations tant au niveau national et régional ;
- Analyse des hypothèses de la faisabilité et de viabilité du mécanisme de financement ;
- Analyse des préalables réglementaires pour la mise en place du mécanisme ;
- Etablissement du mode opératoire du mécanisme ;
- Etablissement d'instruments et standards du dispositif de financement.

Qualifications requises pour l'expert

L'expert doit avoir une expérience internationale et devra disposer des compétences ainsi que capacités suivantes :

- **Formation (2.2.1)** : Diplôme universitaire (Master ou Ingénieur) en Sciences de l'Environnement, finances publiques ou équivalents
- **Langue (2.2.2)** : Maîtrise de la langue française (niveau C2 du CECR)
- **Expérience professionnelle générale (2.2.3)** : 07 années d'expérience internationale dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement
- **Expérience professionnelle spécifique (2.2.4)** : Avoir coordonné une (1) étude de cas pour la mise en place d'un mécanisme de financement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au niveau international
- **Expérience de direction / de management (2.2.5)** : 07 années d'expérience de direction dans des projets ou cadre de direction en entreprise
- **Expérience régionale (2.2.6)** : 07 années d'expérience dans des projets en Afrique de l'Ouest
- **Expérience de la coopération au développement (2.2.7)** : 07 ans d'expérience dans des projets de CD (coopération au développement) international

Les compétences générales (soft skills):

En plus de ses qualifications professionnelles, l'expert doit également posséder les qualifications suivantes :

- Capacité à vivre et travailler sur le terrain en conditions difficiles ;
- Capacité à travailler en équipe, à constituer un réseau ;
- Capacité à prendre des initiatives propres ;
- Compétences en matière de communication ;
- Capacité à se synchroniser avec ses interlocuteurs ;
- Facilités en matière de réflexion interdisciplinaire ;
- Compétence socioculturelle.
- Bonne connaissance du contexte Malien et des structures des syndicats d'inter collectivités est un atout

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous [Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 \(ALLEMAND SEULEMENT\)](#)) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise à partir du 01/01/2025 »)].

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondant à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat](#) (site en allemand et en anglais) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application.

Cadre estimatif détaillé

Note : **Veillez calculer votre offre de prix précisément sur la base des paramètres indiqués dans le tableau suivant. Toute déviation mènera à la requalification de votre offre en offre variante et de son exclusion de la procédure**

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
expert-e clé	1	150,00	150,00	60 jours dans le pays d'intervention (Mali) 90 jours dans le pays de résidence
Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	60	42,00	2.520,00	remboursés <u>sous forme forfaitaire à concurrence des plafonds fiscaux applicables pour la Tunisie selon la circulaire du BMF</u>
Indemnités journalières pour subsistance jours de voyage	6	28,00	168,00	
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention	63	à chiffrer dans le bordereau de prix	à chiffrer dans le bordereau de prix	sur <u>présentation de justificatifs</u> , les frais d'hébergement peuvent faire l'objet d'un décompte jusqu'à 100 % des montants forfaitaires prévus par la circulaire du BMF Jusqu'à 75 % des plafonds indiqués dans cette même circulaire peuvent faire l'objet d'un décompte au forfait. <u>Veillez indiquer dans le bordereau de prix si votre offre s'entend avec un mode de décompte au forfait ou sur présentation de justificatifs.</u>
Transport	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Vols internationaux	3	à chiffrer dans le bordereau de prix	à chiffrer dans le bordereau de prix	3 vols A/R vers le lieu de la fourniture des prestations Mali <u>Remboursé sur présentation de justificatif</u>

Compensation des émissions de CO₂ pour les trajets en avion	6	70,00	420,00	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO ₂ pour des vols en classe économique, permettant un décompte <u>sur présentation de justificatifs.</u>
Frais de déplacement (train, voiture particulière)	6	à chiffrer dans le bordereau de prix	à chiffrer dans le bordereau de prix	Seuls les frais de transfert de l'aéroport seront remboursés. Les autres déplacements seront assurés par les véhicules de la GIZ en raison du contexte sécuritaire. <u>Remboursé sur présentation de justificatif</u>
Autres frais de voyage et de déplacement (• Frais de visa	1	à chiffrer dans le bordereau de prix	à chiffrer dans le bordereau de prix	Frais de visa <u>Remboursés sur présentation de justificatif</u>
Autres coûts	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Rémunération flexible	1	12.500,00	12.500,00	Un budget est prévu pour la rémunération flexible, est inclus dans le bordereau de prix. <u>Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.</u>

Ateliers et événements, formations initiales et continues

Le contractant réalise les ateliers / voyages d'étude / formations initiales et continues figurant ci-après :

N°	Titre atelier	Contenu et nombre de participant	Date et lieu de l'atelier
1	Atelier de validation de l'option favorable au mécanisme de financement	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du résultat de l'analyse de l'environnement institutionnel Présentation de la description de l'option proposée pour le mécanisme de financement Validation de l'option favorable au mécanisme de financement. <p>Le nombre de participants est estimé à entre 25 et 30 personnes</p>	13 aout 2026 à Bamako
2	Atelier de validation de la stratégie de mobilisation de financement	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la stratégie de mobilisation de financement Validation de la stratégie de mobilisation de financement. 	12 Novembre 2026 à Bamako

N°	Titre atelier	Contenu et nombre de participant	Date et lieu de l'atelier
		Le nombre de participants est estimé à entre 25 et 30 personnes.	
3	Atelier de présentation et de validation des instruments et standards du mécanisme de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des instruments standard du mécanisme • Validation des instrument et standard du mécanisme <p>Le nombre de participants est estimé à entre 30 et 35 personnes</p>	15 Mars 2027 à Bamako

Note : La GIZ est chargée de l'organisation des ateliers (Les invitations, Location de salles, paiement des prises en charge des participants, etc...) ! Ainsi **aucun budget ne doit être inclus dans l'offre financière !**

6. Les contributions du programme Mali Sanya

Il est prévu que le programme Mali Sanya fournisse les services suivants :

- Accompagnement et facilitation des missions de l'expert auprès des partenaires ;
- Transport sur place et en mission terrain assurer par le véhicule du programme Mali Sanya-GIZ ;
- Logistique des ateliers, frais de déplacement/restauration des participants, fournis par le programme Mali Sanya.

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir **en langue française**.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Le CV doit indiquer le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. **Le CV doit aussi être rédigé en langue française.**

Veillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages,

ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

8. Annexes

Après conclusion du contrat, les documents ci-après seront mis à la disposition du contractant :

- Proposition de module Mali Sanya II
- Matrice d'impacts Mali Sanya II
- Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) ;
- Politique Nationale d'Assainissement (PNA) ;